

**LE CNU RÉAFFIRMÉ ! LARGEMENT EN TÊTE, LE SNESUP-FSU PROGRESSE**

En augmentation de 2,2 % par rapport au scrutin de 2007, et ce malgré les obstacles qu'a opposés le MESR à la communauté universitaire (difficulté dans le dépôt des listes, composition des collèges électoraux, non transmission des professions de foi par section, dysfonctionnements dans l'envoi du matériel électoral...), le taux de participation (50,15 %) est une marque franche de l'attachement des enseignants-chercheurs au CNU, à la gestion nationale collégiale et démocratique de leurs carrières. Cette progression de la participation arrive à un moment où la collégialité et la démocratie universitaires sont fragilisées par la multiplication des processus d'évaluation et de sélection opaques et arbitraires, par l'ingérence d'experts nommés par le pouvoir en place ou autoproclamés.

Dans ses projets initiaux, le gouvernement projetait de renvoyer aux établissements l'essentiel des attributions du CNU et envisageait de le dessaisir de ses prérogatives. Le puissant mouvement de 2009, dont le SNESUP a été l'un des principaux moteurs, a permis de lui rendre son rôle d'instance décisionnaire de gestion des carrières des enseignants-chercheurs. Au moment où l'AERES cherche à accroître son emprise sur les travaux du CNU, le SNESUP voit dans l'augmentation incontestable de la participation un signal fort, en convergence avec ses analyses, que le gouvernement ne peut pas ignorer.

Parmi les 92 listes présentées ou soutenues par le SNESUP, les 85 listes SNESUP font apparaître une nette progression dans les deux collèges en voix et en

pourcentage (+ 11,2 % des voix dans le collège A par rapport à 2007 ; + 19,1 % dans le collège B), et confirment le SNESUP dans sa position de première organisation chez les enseignants-chercheurs, implantée dans la quasi-totalité des champs disciplinaires. Il devance de loin la seconde organisation (SGEN-CFDT) recueillant un peu plus d'un tiers des voix du SNESUP. Avec 26,8 % des suffrages exprimés chez les professeurs et 38,2 % chez les MCF, le SNESUP obtient 150 sièges dans le collège A (15 sièges de plus qu'en 2007) et 220 sièges dans le collège B (+ 20). Ces résultats n'incluent pas les 34 élus, SNESUP ou non, issus des listes intersyndicales.

Le CNU s'est vu confier, en plus de ses missions de qualification, promotion et CRCT, une nouvelle mission : l'évaluation individuelle à partir de l'automne 2012. Cette dernière mission confère une responsabilité importante à l'ensemble des nouveaux élus engagés sur la profession de foi du SNESUP pour faire barrage aux risques de modulation de services qui les écarteraient irrémédiablement de la recherche ou à d'autres sanctions contre les enseignants-chercheurs. Ils porteront au CNU les mandats sur lesquels ils ont été élus pour le service public d'enseignement supérieur et de recherche, pour ce qui fonde la gestion collégiale et démocratique des carrières des enseignants-chercheurs et structure la recherche dans la diversité de disciplines, en constante évolution.

Ces bons résultats au CNU incitent à prolonger cette dynamique, en participant massivement aux élections professionnelles (CAPA, CAPN) et aux CT d'établissement demain jeudi 20 octobre !

**Votez SNESUP et FSU !**

**Tout de suite, par vote électronique, pour les CAPA et CAPN**

**Demain, à l'urne, pour les CT d'établissement, si votre établissement est concerné.**

**ET à partir de demain, à l'urne ou par correspondance pour les CCP-ANT**